

15^e Traversée de Paris estivale

en véhicules d'époque

Dimanche 31 juillet 2022 de 8 h 00 à 17 h 00



Inscrivez-vous vite !

Le nombre de véhicules est limité à 600 autos, 100 motos, 30 tracteurs et vélos sans limitation. En cas d'annulation venant des Autorités, l'association Vincennes en Anciennes s'engage à rembourser les inscriptions ou à détruire les chèques. Des instructions vous seront données avant le départ pour respecter les consignes des Autorités.

Pour tout renseignement,
contactez Thierry Briet au
06 33 80 31 91
ou thierry.briet@vincennesenanciennes.com

PARTICIPANT

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Email

Tél. portable Adhérent : OUI N° NON

J'accepte de prendre un journaliste dans mon véhicule pendant le parcours OUI NON

J'accepte de prendre un passager à bord (éventuellement co-pilote) OUI NON

VÉHICULE

Mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1993 ou exceptionnel sur demande et après accord.

Marque Modèle Année

N° d'immatriculation Cie d'assurance Police n°

FRAIS D'INSCRIPTION

- | | | |
|--|----------------|---------|
| <input type="checkbox"/> Auto adhérent (par véhicule) | 30 € = | € |
| <input type="checkbox"/> Auto non adhérent (par véhicule) | 45 € = | € |
| <input type="checkbox"/> Tracteur (par véhicule) | 45 € = | € |
| <input type="checkbox"/> Moto (par véhicule) | 15 € = | € |
| <input type="checkbox"/> Vélo | 5 € = | € |
| <input type="checkbox"/> Passager autobus adulte : 10 € / pers. (Nombre) | x 10 € = | € |
| <input type="checkbox"/> Passager autobus enfant de -12 ans (Nombre) | | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> Sac pique-nique adulte : 30 € / pers. (Nombre) | x 30 € = | € |

Cliquez ici pour afficher le **TOTAL** €

Je choisis de régler :

- par chèque
(à l'ordre de Vincennes en Anciennes).
- par virement
(voir coordonnées encadré gris, au verso).
- par PayPal
(voir adresse encadré gris, au verso).

Clôture des inscriptions le 24 juillet 2021
Voir instructions au dos.

15^e Traversée de Paris estivale

en véhicules d'époque

Dimanche 31 juillet 2022 de 8 h 00 à 17 h 00



Vous souhaitez participer :

- **Il est impératif de s'inscrire avant le 24 juillet 2022** (cachet de la poste faisant foi), pour des raisons de sécurité et d'organisation.
- La Traversée de Paris est réservée aux véhicules de plus de 30 ans.
- **Aucun accès sans inscription préalable** ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée.
- **Une plaque officielle et un livre de route** de la Traversée de Paris estivale vous seront remis au départ.
- *Tenue blanche* souhaitée, ou en harmonie avec votre véhicule.

POUR S'INSCRIRE

Le plus facile pour notre gestion est l'inscription sur notre site internet :

www.vincennesenanciennes.com, via l'application Weezevent (paiement sécurisé).

Inscription sur le bulletin papier : complétez le bulletin et adressez-le :

- Par mail à thierry.briet@vincennesenanciennes.com et réglez votre participation par virement ou Paypal.
- Par courrier avec votre règlement par chèque à :
Thierry Briet, 5 rue Charles Fourier, 77500 Chelles.

Coordonnées bancaires

CCM CHELLES

IBAN : FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103

BIC : CMCIFR2A

Paypal : inscription@vincennesenanciennes.com

CONFIRMATION

Vous recevrez vos BILLETS :

- Par mail, dans les 2 heures suivant votre inscription sur le site (pensez à regarder dans vos courriers indésirables).
- Si vous avez opté pour l'envoi à Thierry Briet, vous recevrez vos billets par mail dans les 4 à 5 jours de la réception ou par courrier, si vous n'avez pas de messagerie.

Dans tous les cas si ces délais sont plus longs, n'hésitez pas à le contacter, au **06 33 80 31 91** ou thierry.briet@vincennesenanciennes.com

DÉPARTS

AUTOS / MOTOS / VÉLOS : Ouverture du parvis sud du Château à **8 h 00**. Premier départ à **8 h 15**.
Fermeture du parvis à **9 h 30**.

TRACTEURS : Départ à **7 h 30**.

AUTOBUS ANCIENS : Départ à **8 h 15**.

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE À MEUDON : Ouverture à **11 h 30**.

Cet évènement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives.

En cas d'annulation par ces autorités, Vincennes en Anciennes remboursera les frais d'inscription qui lui auront été versés ou vous pourrez demander le transfert de votre inscription sur la prochaine édition, mais sa responsabilité sera limitée à ce remboursement.

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.